AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 18-10-74002815

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative – 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 30 F

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67070 STRASBOURG-CEDEX

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin n° 33 — 17 Octobre 1974

ARBRES FRUITIERS

TRAITEMENTS D'AUTOMNE DES ARBRES FRUITIERS

Les conditions climatiques de l'année ont été très favorables au développement du Coryneum sur tous les arbres à noyau.

Cette maladie s'est manifestée avec une rare virulence sur mirabelliers, tant en Alsace qu'en Lorraine, mais également sur pêchers et cerisiers (c'est dans la région de MOLSHEIM - TRAENHEIM que les dégâts les plus sérieux ont été observés).

Afin d'éviter les contaminations pouvant se produire à la faveur des blessures provoquées par la chute des feuilles, il est recommandé d'appliquer un traitement fongicide (500 g de cuivre métal pour 100 litres d'eau) aux 2/3 de la chute. Traiter de préférence avec une forte pression afin de faciliter la chute des feuilles restantes.

Ce traitement sera également efficace pour lutter contre l'implantation de certaines bactéries.

Dans les vergers de pommiers où la présence du Chancre européen du pommier est observée, ce même traitement cuprique sera à effectuer au début de la chute des feuilles et renouvelé aux 3/4 de cette chute.

CULTURES LEGUMIERES SOUS SERRE

LAITUE

Depuis quelques années, les Stations d'Avertissements Agricoles diffusent une note technique relative à la lutte contre les maladies de la laitue cultivée sous serre, en vue de limiter les résidus de fongicides aux tolérances actuellement admises.

Nos collègues de la Station de RENNES, plus particulièrement chargés d'étudier ce problème, remettent chaque année cette note à jour à la lumière de l'avancement de leurs travaux.

Ayant jugé que le problème de la protection de cette culture reste d'un intérêt secondaire pour un grand nombre de nos abonnés, nous avons décidé de la reproduire en nombre limité.

C'est ainsi que les personnes intéressées pourront se la procurer, dès à présent, sur simple demande auprès du Service de la Protection des Végétaux, à STRASBOURG ou à NANCY, de l'I.N.V.U.F.L.E.C., des Coopératives Maraîchères ou des Conseillers techniques spécialisés.

362

.../...

/ TOUTES CULTURES /

- CAMPAGNOLS DES CHAMPS -

Des dégâts plus ou moins sérieux ont été occasionnés dans divers secteurs de la Circonscription au cours de cet été.

Il y a tout lieu de penser qu'il reste aujourd'hui des foyers importants de ces rongeurs et les emblavures d'automne risquent, de ce fait, d'être plus ou moins rapidement infestées et de subir des dommages.

Aussi, bien que la réussite de la lutte soit mieux assurée au cours de l'hiver, lorsque les Campagnols des champs trouvent difficilement à se nourrir, une action limitée peut être envisagée dès les semailles. Il s'agira simplement de réduire à proximité des parcelles de céréales d'hiver, les populations dont la densité présente un danger certain.

A cet effet, il y aura lieu de délimiter une zone de protection dont la largeur sera fonction de la situation, mais qui devrait être d'au moins 25 m, à l'intérieur de laquelle la lutte sera entreprise dès maintenant.

Les techniques classiques faisant appel à l'emploi de grains empoisonnés seront utilisées. Dans le cas où il s'agira d'appâts au phosphure de zinc ou à la crimidine, ceux-ci devront être placés soit à l'intérieur des galeries, soit sous des bottes de paille ou de foin.

Si le rodenticide retenu est le chlorophacinone (Caïd, Quick), les grains préparés (ne pas utiliser l'orge) peuvent être épandus en surface:

- dans le cas d'infestation assez généralisée : au semoir, en lignes espacées de 5 mètres et à la dose de 7 à 10 g au mètre linéaire, soit 10 à 20 kg à l'hectare.
- dans le cas de foyers épars peu nombreux : manuellement, sur les foyers, à la dose d'environ 20 g au mètre linéaire, soit approximativement une bonne poignée sur 2 mètres de longueur. Opérer avec des gants ou à l'aide d'un petit récipient.

/ CEREALES /

Désherbage de pré-levée des céréales d'automne :

En complément de notre tableau faisant état des herbicides de pré-levée des céréales d'automne (Bulletin n° 31), nous signalons que la spécialité Savirade contenant 53 % de métoxuron et 27 % de chlortoluron, peut également être utilisée à cet effet, selon les conditions figurant sur la notice d'emploi.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :
C. GACHON.
J. GENNATAS.
C. JANUS.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER.